

15 MARS 1972

s. 6202

N O T E

pour Monsieur Michel DUCHEIN
Conservateur en Chef
chargé du Service Technique de la direction des Archives
de France.

Objet : Préparation d'une loi d'archives.

Comme vous le savez, j'ai l'intention de pousser sérieusement l'étude d'une loi d'archives qui remplacerait un certain nombre de textes trop anciens et même, quelquefois, périmés, et qui ferait apparaître des principes qui n'ont jamais été mis en évidence.

Je sais que vous avez longuement réfléchi sur ce problème. Je vous demande donc de me faire une note courte sur ce qui, à votre avis, devrait être contenu dans cette loi d'archives. Je réfléchirai ensuite à ce problème et, dans le courant du prochain trimestre, nous pourrions commencer à travailler.

Je vous remercie à l'avance.

Le Directeur Général
des Archives de France

Guy DUBOSCO.